



HAL
open science

**François C. 2023. De gré et de force. Comment l'État
expulse les pauvres. La Découverte. 240 pages**

Pascale Dietrich-Ragon

► **To cite this version:**

Pascale Dietrich-Ragon. François C. 2023. De gré et de force. Comment l'État expulse les pauvres. La Découverte. 240 pages. Population (édition française), 2024, Bibliographie critique, 79 (1), pp.172-174. 10.3917/popu.2401.0172 . hal-04680158

HAL Id: hal-04680158

<https://hal.science/hal-04680158v1>

Submitted on 28 Aug 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

François C. 2023. *De gré et de force. Comment l'État expulse les pauvres*. La Découverte. 240 pages.

En France, à l'heure où les inégalités de revenus et de patrimoine explosent, un nombre croissant d'expulsions locatives est ordonné chaque année. La Fondation Abbé Pierre dénonce régulièrement les conséquences dramatiques de ces évictions pour les locataires. Certes, le phénomène demeure moins massif qu'aux États-Unis (Desmond, 2019), mais cette menace pèse sur bon nombre de ménages précaires mis en difficulté face au paiement de leur loyer. Si le logement des pauvres a fait l'objet d'une grande attention dans les travaux sociologiques, peu de recherches se sont intéressées à la question de leur délogement. Le livre de Camille François vient opportunément combler ce manque. Écrit dans un style vif et accessible, il plonge le lecteur dans les logiques qui conduisent les locataires à ne pas payer leur loyer et décrit la façon dont les agents de l'État mettent en œuvre leur pouvoir de coercition face à ces « mauvais payeurs ». Plus qu'au vécu des locataires endettés, Camille François s'intéresse aux « petites mains » de l'expulsion et à la manière dont elles exercent la violence « légitime » de l'État.

Pendant trois ans, le sociologue a mené une enquête en banlieue parisienne et a parcouru toute la chaîne de l'expulsion, laquelle fait intervenir diverses institutions (juges, agents de préfecture, policiers mais aussi élus locaux, agents de recouvrement et travailleurs sociaux). Il a suivi les différentes étapes par lesquelles passent les familles, depuis leurs premières dettes de loyer jusqu'à leur éventuelle évacuation par les forces de police. Statistiques, archives et enquête ethnographique sont croisées de façon féconde afin de donner un éclairage multiple à l'objet d'étude.

Ce travail apporte en premier lieu des données essentielles pour prendre la juste mesure du phénomène des dettes locatives. Si ces dernières sont fréquentes et chroniques chez les locataires du bailleur social étudié, elles sont généralement passagères et transitoires. En outre, allant à l'encontre de l'idée répandue d'une incompétence économique des pauvres, l'auteur montre que ces dettes sont contractées car elles offrent une marge de manœuvre financière adaptée à leur budget. Présentant l'avantage de la gratuité (contrairement aux crédits, qui impliquent des taux d'intérêt), elles permettent de surcroît de s'endetter sans « perdre la face » puisqu'elles ne nécessitent aucune démarche ni aucun face-à-face avec un créancier. Suspendre le loyer, le plus souvent temporairement, apparaît dans ces conditions comme un acte rationnel pour faire face au manque d'argent.

Le deuxième chapitre se focalise sur le travail de recouvrement mené dans le service d'un bailleur social. Comment les agentes, essentiellement des femmes, parviennent-elles à « faire payer les pauvres » sans éprouver trop d'états d'âme ? Comme c'est souvent le cas, ce sont des membres des classes populaires stabilisées qui se voient confier le soin d'encadrer les familles pauvres, ce qu'elles considèrent comme étant le « sale boulot » du logement social. Les salariées utilisent diverses techniques afin de résorber la dette (plans d'apurement, négo-

ciation des mensualités ou encore incitation à déménager dans un appartement moins onéreux) et ont pour stratégie de s'adresser principalement aux femmes, perçues comme les piliers des ménages, pour obtenir le remboursement des dettes. Une grande originalité de cette recherche réside dans la mise en évidence de cette dimension genrée du travail de recouvrement. Si ce sont principalement des femmes qui sont en charge de faire payer les pauvres, c'est également le plus souvent aux mères, aux épouses ou aux sœurs des ménages endettés qu'incombe le rôle de remobiliser les autres membres de la famille.

Dans le troisième chapitre, le lecteur pénètre dans les tribunaux chargés du traitement des affaires d'expulsion. À partir d'observations d'audiences et d'entretiens avec des magistrats ainsi que d'une analyse quantitative de 795 affaires, Camille François montre que ces dernières ne connaissent pas la même issue en fonction des caractéristiques des locataires. Plus un locataire est endetté et moins il a de revenus, plus il a de chances d'être expulsé. La présence le jour de l'audience influence également le verdict (les locataires qui ne se présentent pas devant le juge, soit plus de la moitié des cas, sont désavantagés), de même que le statut du propriétaire (quand il s'agit d'un foyer de travailleurs migrants ou que le propriétaire est un particulier, l'expulsion est plus souvent prononcée). L'accompagnement social et la présence d'enfants à charge diminuent enfin les risques d'expulsion. D'une façon générale, les locataires qui travaillent et ne contestent pas leurs dettes quand ils sont à la barre ont plus de chances d'obtenir les délais nécessaires pour les rembourser et éviter l'expulsion.

L'enquête se poursuit dans le bureau qui délivre les autorisations administratives du concours de la force publique. Les observations menées dans ce service montrent que le rapport des salariées aux locataires se caractérise par une logique de distinction visant à accentuer les différences sociales les séparant de leur public. La mise à distance passe aussi par une stigmatisation sociale et raciale des locataires (dans les discussions des employées, la mobilisation de stéréotype ethnoraciaux est récurrente), contribuant à la diminution de la charge morale du travail d'expulsion.

Le dernier chapitre, consacré aux opérations policières d'expulsion, dévoile le travail mené pour invisibiliser les expulsions et éviter les « troubles à l'ordre public » le jour de l'évacuation. En fin de compte, la quasi-totalité des opérations se déroulent sans heurts, et l'auteur de conclure : « Par un savant mélange de contrainte et de persuasion, c'est ainsi de gré et de force que les agents de l'État poussent chaque année des milliers de familles à abandonner leur logement. »

L'ouvrage se conclut par des pistes de réforme, comme la proposition d'une clause de « soupçon d'indécence », qui réaffirmerait les droits et devoirs de chacune des parties en cas d'insalubrité du logement, ou d'une garantie universelle des loyers. Il avance aussi l'idée extrêmement stimulante de la fixation d'un taux légal de rendement locatif sur le marché privé, qui garantirait un rendement stable et prévisible tout en limitant les dynamiques de spéculation immobilière.

Ce livre vient combler un manque dans la littérature sociologique et met en lumière un phénomène invisible qui affecte pourtant de nombreuses personnes modestes. L'argumentation est solide et convaincante (même si les données statistiques ne sont pas exposées). L'écriture, extrêmement vivante et jamais jargonante, emmène le lecteur au plus près de ces femmes, « petites mains » des expulsions. La grande force de l'ouvrage de Camille François est de replacer la question du logement au cœur des rapports de domination. En outre, le point de vue des enquêtées est rendu intelligible grâce à une analyse fine de leurs parcours et propriétés sociales, dévoilant les rapports sociaux se jouant dans les coulisses des expulsions.

Le lecteur reste en revanche sur sa faim concernant le vécu des locataires et les processus les ayant conduits à franchir la ligne rouge de l'endettement et à s'exposer à l'expulsion. Dans des travaux ultérieurs, il serait intéressant de mieux connaître ces personnes pour qui la dette n'a pas pu être résorbée et pour qui le processus d'expulsion a été mené à son terme. Les recherches sur les sans-domicile ont montré que les parcours sont marqués par une succession de ruptures et d'endettement, conduisant soit au choix d'abandonner son logement soit à l'expulsion. Que faire pour ces personnes incapables ou mises dans l'incapacité de respecter les termes d'un contrat locatif de façon chronique et qui finissent par être identifiées par les institutions comme des « incasables », car elles cumulent les problèmes (précarité, problèmes de santé, troubles mentaux, isolement)? Aborder ces questions permettrait de mieux mettre en évidence les impasses auxquelles les acteurs et actrices institutionnelles font face, et de compléter une vision des expulsions présentées uniquement comme des jugements de classe ou des processus de reproduction du capital. Les délogements sont aussi le résultat d'une incapacité des institutions à apporter des solutions à ces « incasables ».

Pascale DIETRICH-RAGON

Référence citée

DESMOND M. 2019. *Avis d'expulsion. Enquête sur l'exploitation de la pauvreté urbaine*. Lux Éditeur.